



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**ANNEXE N°3**

Arrêté d'ouverture et de clôture générales de la chasse  
pour la saison 2019-2020

**AVIS DE CHASSE À TIR DU SANGLIER ENBATTUE**  
**adressé à la commune concernée par la battue**

**POUR LA PÉRIODE DU 15 JUILLET AU 14 AOÛT 2019**

**À ADRESSER EN MAIRIE 24 HEURES AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LA CHASSE EN BATTUE  
(délais hors dimanche et jours fériés)**

sauf en cas de nécessité d'intervention rapide ; dans ce cas, une information préalable est faite dans les meilleurs délais à la mairie concernée.

Je soussigné : nom, prénom

Adresse :

Code postal :

Téléphone n° :

Fax n° :

Courriel :

Agissant en qualité de détenteur du droit de chasse

sur autorisation préfectorale de chasse à tir du sanglier en battue, dont copie ci-jointe

j'informe la mairie de la commune de situation de mon territoire de chasse désigné ci-après des dates  
d'intervention de chasse à tir du sanglier en battue:

Commune(s) :

Lieu(x)dit(s) :

Dates de chasse du sanglier en battue pour la période du 15/07 au 14/08/2019:

Fait à

Date

Signature